LA MAISON DES
ARTISTES VISUELS
FRANCOPHONES

Programming 2016-17

Our approach to programing is all about linking our mandate/mission to the spaces available to us. We seek to create continual dialogues between art and the community via our artists and their work.

We have a base programming that consist of 6 jury selected shows in our contemporary gallery. These shows are up for about 5 weeks each. Artists work with the Director or a contracted curator to conceptualise the show according to the space. A bilingual accompanying text is available for each of these shows. (see below for confirmed shows).

Added to the base programming is an expanded programming that utilise some of our other physical spaces. For example, we programme the sculpture garden with various temporary art installations. This can be as simple as the light box that has a different artist and art piece every six months. It also includes our participation in Cool Gardens as a chosen site offered to artists to reinvent. It also includes Nuit de_ART, which is both a fundraiser and an art experience. We combine music and temporary art installations to ensure an artistic experience for the 300+ attendees.

We also have a renovated community gallery that will now serve as a flex space. Re-baptised LE STUDIO, this space will both complement our base programming and create new programming. It will serve as an artist residency spot for artists residency project (confirmed projects are: Andrea Roberts for Milles marqueurs and Alexis Lagimodière-Grisé for Une heureuse lumière,). It will serve as a gallery available to our members. It will serve as a space for workshops, like the one offered by Diane Lavoie, a vos pinceaux. It will be a site for artists talk, like the one being offered by Alysha Larsen and Emilie St.Hilaire. It will be a artist studio space available to our members. We want to book the studio for two seek periods for punctual shows. This allows us for 18 shows a year. (see below for confirmed shows).

We also seek to do programming off-site. This includes our involvement with the MARCC pop-up gallery during the Fringe Festival. It includes are involvement with Nuit Blanche Winnipeg, ensuring that Saint-Boniface has multiple art sites for that night. It includes our involvement with Canada Day, where a visual artists is party of the many art forms being celebrated in Saint-Boniface. We will continue our partnership with the Canadian Human Rights Musuem so that visual art can permit needed reflections on themes of human rights.

Our objective is to diversify our members experiences so that they may evolve as professional artists. We frame various members allowing them to grow in skills such as curating, such as grant writing, such as writing critically about art, such as documenting their works, etc, etc.

We aim to be a fully engaged artist run centre. We are a physical space for art to be experienced, yes, but we have a duty to engage with the community on how to approach art, we have a duty to artists to help them grow as professionals. Our programming should, and does reflect this philosophy.

LA MAISON DES ARTISTES VISUELS FRANCOPHONES

Proposed budget

Revenus	
Patrimoine Canadien	74,250.00$
CIGP - City of Winnipeg	30,000.00$
Conseil des arts de Winnipeg	11,880.00$
Les Amis des arts du Manitoba	7,000.00$
*Conseil des arts du Canada	6,000.00$
*Conseil des arts du Manitoba	5,000.00$
Francofonds	625.00$
Total	**134,750.00$**

Dépenses	
Salaires	54,000.00$
Frais professionnels	5,000.00$
Loyer	30,000.00$
Assurance	5,000.00$
Opérations	7,000.00$
Frais rattaché aux expo et la programmation	33,750.00$
Total	**134,750.00$**

***= unconfirmed funding**

LA MAISON DES ARTISTES VISUELS FRANCOPHONES

Galerie contemporaine
Sélectionné par un jury d'artistes professionnelles

1- *re:vision*
Émilie St-Hilaire et Allysha Larsen
Commissaire : Zoé Fortier
16 juin au 30 juillet 2016

2- Beauty is what you see
Olicorno
22 septembre au 29 octobre 2016
Avec une performance le 22 et 24 octobre.

3- Paysages mnémoniques
Jacinthe Tétrault
10 novembre au 17 décembre 2016

4- Mille marqueurs
Works by : Evan Sabourin
Currator : Andrea Roberts
12 janvier au 25 février 2017

5- Matérialiser l'immatériel
Camille Bernard-Gravel
9 mars au 15 avril 2017

6- Peau
Hannah Doucet, Gillian King et Alexis Lavoie
Commissaire : Eric Plamondon
27 avril au 27 mai 2017

7- Une heureuse lumière
Alexis Lagimodière-Grisé
15 juin au 19 aout 2017

Le Studio
Selected by the Director

1- Untitled
Michale Mogatas
June 17th to july 1st 2016

2- Untitled
Xavier Mutshipayi, Nelson Mutima, and Tadens Mpwene
July 8th to 29ths 2016

3- Untitled
Shaylyn Plett
August 5th to 19th 2016

4- Untitled
Daniel Fernandes
August 23rd to 30th 2016

5- Optique
Currator: Ibrahim Zahri
September 2nd to 23rd 2016

6- Flash Fest
Katia Gosselin, Denis Prieur, and Louise Dandeneau
October 1st to 29th 2016

7- Island and Mexico
Graham Wiebe and Mariana Munoz Gomez
November 4th to 18th 2016

8- Untitled
Kristiane Chruch
December 2nd to 16th 2016

La Maison des artistes visuels francophones Inc.

États financiers
31 mars 2015

La Maison des artistes visuels francophones Inc.

Table des matières

31 mars 2015

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	**2**
États financiers	
Bilan	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets (déficit)	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6-8

581, rue Des Meurons
Winnipeg Manitoba R2H 2P6
Phone 204.953.0700 Fax 204.953.0704
E-Mail: andre.couture@mts.net

André Couture

Chartered Accountant
Comptable Agréé

le 25 août 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
La Maison des artistes visuels francophones Inc.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Maison des artistes visuels francophones Inc.** qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets (déficit) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Maison des artistes visuels francophones Inc.** au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

André Couture FCA

Comptable agréé

La Maison des artistes visuels francophones Inc.

Bilan

Au 31 mars 2015

	2015 $	2014 $
ACTIF		
Taxes sur produits et services à récupérer	809	834
Subventions à recevoir	6 331	1 950
Frais payés d'avance	3 960	2 032
	11 100	4 816
PASSIF		
Avances bancaires (note 3)	9 918	7 782
Comptes à payer et dettes courues	15 836	10 240
Revenus reportés (note 4)	1 625	6 200
	27 379	24 222
ACTIFS NETS		
Actifs nets (déficit) non affectés	(16 279)	(19 406)
	11 100	4 816

Approuvé au nom du conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

La Maison des artistes visuels francophones Inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets (déficit)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 $	2014 $
Revenus		
Accords de contributions et subventions		
Patrimoine canadien	75 000	75 000
Conseil des arts du Canada	-	3 900
Conseil des arts du Manitoba	10 000	10 000
Conseil des arts de Winnipeg	10 800	12 000
Entente Manitoba/Québec	6 300	-
Province du Manitoba - Tourisme, Culture, Sport	5 162	4 175
Francofonds Inc.	1 500	625
Les Amis des Arts Visuels du Manitoba Inc.	11 690	3 500
Commandites	16 100	-
Ventes de boisson et nourriture	7 186	-
Location de la galerie	3 595	-
Autres revenus	8 155	7 536
	155 488	116 736
Dépenses		
Salaires et bénéfices	68 026	72 811
Cachets d'artistes	21 552	13 081
Loyer et services publics	15 543	15 422
Publicité et promotion	14 775	11 091
Expositions et installations	11 875	6 080
Bureau et administration	5 759	11 028
Assurances	5 526	3 306
Frais professionnels	4 619	9 024
Boisson et nourriture à revendre	4 089	-
Réunions	597	1 458
	152 361	143 301
Excédent des revenus (dépenses) de l'exercice	3 127	(26 565)
Actifs nets (déficit) au début de l'exercice	(19 406)	7 159
Actifs nets (déficit) à la fin de l'exercice	(16 279)	(19 406)

La Maison des artistes visuels francophones Inc.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 $	2014 $
Encaisse provenant des (affecté aux)		
Activités d'exploitation		
Accords de contributions et subventions	99 381	109 860
Autres revenus	47 151	11 036
Payé aux employés et aux fournisseurs	(148 668)	(140 555)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(2 136)	(19 659)
Encaisse (avances bancaires) au début de l'exercice	(7 782)	11 877
Encaisse (avances bancaires) à la fin de l'exercice	(9 918)	(7 782)

La Maison des artistes visuels francophones Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

1 Organisation

La Maison des artistes visuels francophones Inc. est une société sans capital-actions à but non lucratif constituée en vertu de la loi sur les corporations du Manitoba le 29 juin 2000. Son but principal est d'être au service des artistes visuels francophones du Manitoba voulant travailler à assurer la viabilité d'une carrière artistique en répondant à leurs besoins de représentation, de formation, de promotion et de diffusion des arts visuels.

La société est exempte d'impôt sous l'article 149 de la loi de l'impôt sur le revenu.

2 Principales conventions comptables

Constatation des revenus

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Le solde des subventions reçues est reporté aux années futures comme subventions reportées sur le bilan. Les apports non affectés tels que les intérêts et les autres revenus sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé en résultat. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque les changements de situation suggèrent qu'ils pourraient s'être dépréciés. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

Estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments d'actif et de passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3 Avances bancaires

La société a une marge de crédit de 25 000 $ portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière plus 2,0% (5,15% au 31 mars 2015). Un contrat de sûreté général a été fourni en garanti de la marge de crédit.

4 Revenus reportés

	Revenus reportés au 31 mars 2014 $	Montants reçus $	Montants à recevoir $	Revenus reconnus $	Revenus reportés au 31 mars 2015 $
Subventions					
Patrimoine canadien	-	71 250	3 750	75 000	-
Conseil des arts du Manitoba	5 000	5 000	-	10 000	-
Conseil des arts de Winnipeg	-	10 800	-	10 800	-
Entente Manitoba/Québec	-	6 300	-	6 300	-
Province du Manitoba -					-
Tourisme, Culture, Sport	-	2 581	2 581	5 162	-
Commandites	1 200	1 625	-	1 200	1 625
	6 200	97 556	6 331	108 462	1 625

Une portion de certains revenus reçus a été reportée car l'activité se rattachant au revenu n'avait pas été complétée durant l'exercice.

5 Information concernant le capital

Le capital de la société est constitué de ses actifs nets. Les objectifs de la société en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La société gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant. Comme organisme à but non-lucratif, la société est dépendante des revenus annuels de subventions. Depuis la période précédente, il n'y eu aucun changement à ce que la société considère comme faisant partie de son capital.

6 Gestions des risques financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. La société s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion du risque à l'ensemble de ses activités. L'analyse qui suit permet d'évaluer ces risques au 31 mars 2015.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la société subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement les montants à recevoir. Toutefois, la société n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances proviennent des gouvernements et le paiement en totalité est normalement perçu en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La société maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux. La société est exposée au risque de taux d'intérêt puisque la marge de crédit porte intérêt à un taux variable.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation aux taux de change. La société n'est pas exposée au risque de change du fait que tous ses instruments financiers sont libellés en dollars canadiens et que le nombre de transactions effectuées en devises étrangères est minime.